

le point

n° 306 octobre 2015



économies solidaires

intégration des jeunes

réinsertion

emploi

innovation

égalité

conventions collectives

femmes-hommes

formation

intégration professionnelle

formation continue

protection des travailleurs

travailleuses

soutien aux entreprises

et travailleurs âgé-e-s

salaires équitables

page 3: édito; pages 4-5: un PS fort contre le franc fort; page 6: à qui profite le franc fort?; page 7: assurance publique à l'exportation; page 8: soutien à l'économie; page 9: innovation, l'atout maître; page 10: accès au marché du travail; page 11: formation à tout âge; page 12: égalité; page 13: des travers à corriger; page 14: conventions collectives; page 15: économie de l'avenir; page 16: agenda

Le Parti socialiste neuchâtelois (PSN) s'engage dans les débats importants et aide à trouver des solutions innovantes, sociales et respectueuses de l'être humain et de l'environnement. Il apporte de nouvelles idées et participe à construire l'avenir.

L'action du PSN m'intéresse !



Parti socialiste
neuchâtelois

- je souhaite adhérer au PSN
- je souhaite recevoir *Le Point*
- je veux en savoir plus

Contact :

Parti socialiste neuchâtelois
Secrétariat cantonal
Avenue de la Gare 3
2000 Neuchâtel

secretariat@psn.ch
www.psn.ch
032 721 11 80

Parti socialiste neuchâtelois
Avenue de la Gare 3 - 2000 Neuchâtel
T 032 721 11 80 | www.psn.ch

**POUR TOUS,
SANS
PRIVILÈGES**

Parti socialiste
neuchâtelois

IMPRESSUM

Bulletin du Parti socialiste neuchâtelois
Responsables : Yann Hulmann - Anne Tissot
Relecture : Johanne Lebel Calame
Maquette et mise en page : Yann Hulmann
Avenue de la Gare 3 CH-2000 Neuchâtel
032 721 11 80
secretariat@psn.ch - www.psn.ch
Impression : H. Messeiller SA - Neuchâtel
Parution : 6 fois par an
Abonnement annuel : Frs 30. -
Abonnement de soutien : Frs 50. - CCP 20-4219-1

« la gauche ne peut exister sans utopies, sans établir des objectifs qui, s'ils sont impossibles à atteindre dans le moment présent, donnent leur sens aux transformations actuelles »

Leszek Kolakowski (1927-2009)

ÉDITORIAL

Le changement est nécessaire



Corine Bolay Mercier
présidente du PSN

C'est la dernière ligne droite à Berne ! Le Parlement fédéral, qui siégeait dans sa composition actuelle pour la dernière fois avant les élections d'octobre, a abordé tous les grands dossiers : réforme des retraites, réforme de l'asile, sortie du nucléaire, emploi...

Avec le maintien ou le renforcement de l'actuelle majorité de droite, il y a fort à parier que l'idéologie néolibérale, avec son hymne à la responsabilité individuelle, à la concurrence et au marché, bétonne un avenir limité à court terme et serve les intérêts privés au lieu de l'intérêt général.

L'emploi et le franc fort ? Laisser faire le marché, plaide la droite. Et de refuser systématiquement à l'État les moyens financiers pour atténuer les effets de la crise économique et soutenir l'emploi. Aberrant, car le danger de la suppression de milliers d'emplois est bien réel. Selon l'Union syndicale, 3500 places de travail ont disparu depuis début 2015. Les chiffres du chômage indiquent une augmentation des sans-emploi, surtout des personnes de plus de 55 ans. Pour le PS, l'État doit intervenir pour sauver les emplois et permettre aux personnes licenciées de se réinsérer. Les propositions socialistes, vous le lirez dans ce numéro, sont concrètes et nombreuses : création d'un fonds destiné aux PME en situation d'urgence, égalité salariale, perfectionnement continu, protection contre la discrimination et le licenciement...

La cuve du réacteur de Beznau est endommagée ? Pas grave, répond la bouche en cœur la majorité. Et de laisser en activité la plus vieille centrale nucléaire civile au monde ! Dangereux, car les déficits de sécurité sont importants : corrosion de l'enveloppe extérieure, risque en cas de tremblement de terre. La position du PS est claire : Beznau doit fermer !

L'asile ? La droite extrême de proposer un moratoire. L'arrêt total de notre politique d'accueil ! Consternant, au moment même où des centaines de milliers de personnes fuient les persécutions. Au lieu d'un mur, le PS réclame des lieux d'accueil légaux et dignes et s'engage pour augmenter le contingent des réfugié-e-s.

Camarades, ces dossiers seront repris après les élections. Comme le manque de logements à prix abordable, les rentes AVS trop basses, les primes d'assurance-maladie trop coûteuses... Le changement est nécessaire ! Engagez-vous, partagez avec votre famille, vos amis, vos connaissances pour les convaincre d'aller voter et soutenir notre projet, celui d'une Suisse ouverte et solidaire, d'une Suisse qui tend la main à tous, sans privilèges.

L'emploi, notre priorité

La force du franc et ses conséquences sur l'économie suisse et neuchâteloise préoccupent. Lors du congrès du 28 août à Fleurier, les candidat-e-s aux élections fédérales ont martelé les propositions socialistes pour renforcer l'emploi et lutter efficacement contre le franc fort. Elles sont réunies dans ce numéro spécial du *Point* auquel notre camarade vaudois Samuel Bendahan, également candidat, a accepté de contribuer.

Un PS fort contre le franc fort

**Samuel Bendahan, économiste, député socialiste au Grand Conseil vaudois
candidat sur la liste PSVD au Conseil national**

La force de notre monnaie est aujourd'hui une menace sérieuse pour l'économie, alors que nous pourrions nous en servir comme d'une opportunité.

Pourquoi le franc est-il fort ?

Il y a trois éléments qui peuvent contribuer à la force d'une monnaie. Dans tous les cas, c'est pour la même raison : les gens veulent acquérir cette monnaie. Pourquoi donc les gens veulent-ils du franc suisse ?

Premièrement, les gens peuvent vouloir du franc pour acheter des produits suisses. Deuxièmement, ils peuvent vouloir notre monnaie pour investir dans notre pays. Enfin, il peut y avoir une forte demande de franc pour des raisons spéculatives.

Si le franc était fort parce que les gens veulent nous acheter des produits, nous n'aurions pas à faire face à une crise de l'emploi,

puisque le chômage diminuerait plutôt. De même, la Suisse ne croule pas non plus sous les milliards de francs d'investissement, surtout avec les taux d'intérêt négatifs, qui ont un effet dissuasif. La raison du franc fort est donc la spéculation : des centaines de milliards de francs sont achetés parce qu'on pense que dans le futur, il aura plus de valeur que les autres monnaies.

Investir contre la spéculation

La BNS peut affaiblir notre monnaie en émettant des milliards de francs, et en utilisant cet argent pour acheter d'autres monnaies, comme l'euro et le dollar. Tant que le franc est fort, la BNS peut continuer à en émettre. Si un jour le franc s'affaiblit,





ce sera bon pour notre industrie d'exportation. Aussi, et cela fait d'une pierre deux coups, nous revendrons alors nos euros et nos dollars pour davantage de francs que nous n'en avons émis. Ce sont donc les spéculateurs qui payeront à la population suisse la force du franc.

En plus, avec l'argent à disposition, nous pouvons créer un fonds d'investissement (fonds souverain). Avec ces sommes massives, il est possible de mener des projets stratégiques dans l'intérêt de la population et de notre avenir. Par exemple, investir dans les énergies renouvelables ou dans l'innovation.

L'importance d'une économie diversifiée

C'est toujours la même chose : quand tout va bien, les actionnaires s'enrichissent, mais quand il y a une crise, ce sont les emplois qui sont menacés. Il faut donc défendre notre industrie, notre agriculture, le tourisme, en encourageant l'économie réelle et en investis-

sant dans notre avenir. Si nous laissons tomber certains secteurs, nous deviendrons trop dépendants des autres.

La force du Parti socialiste, c'est justement de défendre l'intégralité de l'économie, plutôt que quelques secteurs privilégiés, et de se battre pour que la force de l'économie suisse profite à chacune et chacun. Avec une représentation renforcée au niveau national, nous pourrions infléchir la politique fédérale afin de maintenir la solidarité et la cohésion du peuple.

À qui profite le franc fort ?

Laura Perret Ducommun
candidat sur la liste PSN au Conseil national



À la surprise générale, le 15 janvier 2015, la Banque nationale suisse a décidé d'abolir le taux plancher de CHF 1.20 pour € 1, provoquant un renforcement immédiat du franc suisse, proche de la parité avec l'euro.

Cette décision a fait couler beaucoup d'encre pour annoncer des conséquences catastrophiques sur l'économie, notamment l'industrie d'exportation et le tourisme. Il est en revanche bien plus rare de se demander à qui profite le franc fort.

Les premiers grands bénéficiaires de cette situation sont sans conteste les spéculateurs qui effectuent des opérations de change massives et rapides. Pour lutter contre ce phénomène, le PS préconise l'introduction d'une taxe sur les transactions boursières.

D'autre part, les importateurs et distributeurs de produits européens en Suisse ne répercutent que partiellement leurs gains de change sur les prix à la consommation, sous prétexte du pouvoir d'achat élevé du consommateur suisse moyen pour les produits importés ou achetés à l'étranger. Comme ces importateurs et distributeurs entretiennent souvent des liens de nature cartellaire, il conviendrait de réviser la loi sur les cartels. Seulement voilà... un projet, pourtant très modéré, a été refusé fin 2014 par la majorité du Parlement.

Lorsque les gains de change sont effectivement répercutés sur les prix, les consommateurs suisses en profitent, comme d'ailleurs lorsqu'ils passent des vacances dans les pays de la zone euro.

Les concurrents européens de nos entreprises exportatrices bénéficient aussi de cette situation. De même que les commerces situés juste de l'autre côté de la frontière, qui connaissent une

forte augmentation des achats effectués par des résidents suisses.

Quant aux travailleurs frontaliers, certaines entreprises ont rapidement manifesté des vellétés de leur verser leur salaire en euros. Ce qui serait non seulement illégal, mais triplement injuste. D'abord, ils effectuent le même travail qu'auparavant. Ensuite, ils seraient discriminés par rapport aux collègues établis en Suisse qui effectuent le même travail. Enfin, il est peu probable que ces entreprises effectueraient la démarche inverse si la valeur de l'euro venait à remonter. C'est pourquoi le PS et les syndicats se battent pour maintenir l'interdiction de verser des salaires en euros pour un travail réalisé en Suisse.

Pour finir sur une note positive, même si à court terme la situation est difficile dans certains secteurs, une devise forte oblige l'industrie à innover pour rester compétitive!

Pour une assurance publique à l'exportation

**Baptiste Hurni, député au Grand Conseil
candidat sur la liste PSN au Conseil national**



Le franc fort a pour source la spéculation, c'est-à-dire l'activité boursière sans aucun rapport avec la vie réelle de la population. Les conséquences d'une politique monétaire laissant faire, autrement dit, à ce stade, encourageant la spéculation, sont pourtant très réelles.

Et ces conséquences, à Neuchâtel plus qu'ailleurs, nous les avons endurées dans notre chair. Oui, pour assurer les dividendes et les bonus de quelques banquiers zurichois, on prend aujourd'hui comme hier le risque de détruire la Suisse qui crée et qui exporte. Je pense bien sûr au tourisme et à l'industrie, je pense à l'horlogerie, je pense donc à l'Arc jurassien. N'ayons pas la mémoire courte! La grande crise horlogère, celle qui a transformé notre canton en périphérie paupérisée des grands centres urbains, a d'abord eu pour fondement le franc fort. Dans les années 1970, la monnaie suisse est devenue le refuge des spéculateurs, inquiets des répercussions du choc pétrolier dans un monde privé depuis peu de la stabilité que procurait la parité or des accords de Bretton Woods.

Aujourd'hui, les causes sont différentes, mais les effets à long terme risquent d'être identiques: la récession, avec son lot de chômage et de pauvreté. Sans jouer les Cassandre, comment exporter nos montres si elles renchérissent massivement du simple fait des fluctuations boursières? Comment maintenir un secteur industriel si le contrat signé hier avec une marge raisonnable devient déficitaire par la seule offensive de grands fonds d'investissement en bourse? Bref, comment l'horlogerie

peut-elle survivre, prise entre le marteau de la concurrence et l'enclume du franc fort?



Les solutions existent, mais elles sont politiques, loin du laissez-faire décrété par le conseiller fédéral Schneider-Amann. Parmi les mesures qui peuvent changer structurellement la donne, il en est une, refusée dans les années 1970, qui aurait pu sauver bien des emplois: l'assurance publique à l'exportation, limitée aux industriels, qui permettrait, moyennant souscription d'une police d'assurance, d'exporter à un taux de change prédéfini. Grâce à cette mesure, les entreprises pourraient anticiper plutôt que subir et bénéficier d'au moins une certitude en cas de fluctuation extrêmement violente du taux de change, comme celle que nous avons vécue quand la BNS a abandonné le taux plancher.

Cette solution, comme d'autres, nécessite le courage politique de lutter contre le tout-puissant lobby bancaire. Elle impose l'honnêteté intellectuelle de reconnaître à l'État le droit d'intervenir de manière mesurée et proportionnée dans l'économie. Elle implique enfin d'affirmer une fois pour toutes la prépondérance de l'économie réelle sur la spéculation. Le Parlement fédéral n'a pas eu cette audace il y a quarante ans. Nous ferons tout pour qu'il l'ait aujourd'hui.

Soutenir l'économie pour garantir l'emploi

Martine Docourt Ducommun, députée au Grand Conseil, cheffe de groupe candidate sur la liste PSN au Conseil des États



Dans la crise nationale du franc fort s'invite un élément totalement cantonal: le paradoxe neuchâtelois. En effet, bien que le nombre d'emplois et que les richesses ne cessent d'augmenter, le canton de Neuchâtel compte le taux de chômage le plus élevé de Suisse après Genève et par conséquent un taux élevé de personnes bénéficiant de l'aide sociale. À partir de ce constat alarmant, en tant que socialistes, nous devons, tout en affrontant la crise du franc fort, nous engager pour que chaque habitant-e de notre canton puisse avoir accès au monde du travail. Dans ce sens, nous devons mettre en place une politique active, dont voici quelques éléments s'inspirant de la politique menée par le Conseil d'État :

- Développement économique: soutien prioritaire aux entreprises des domaines d'activité stratégiques définis comme pouvant générer des richesses, et cela principalement par un soutien à l'innovation et à l'implantation d'acteurs externes. L'implantation d'acteurs externes présuppose un savoir-faire reconnu, des conditions-cadres attractives (une fiscalité stable par exemple) et la mise en réseau des diverses collaborations possibles. Le but? Garantir la création de richesses pour maintenir ou créer des places de travail.
- Circulation des richesses: la création de richesses ne peut que nous satisfaire si celles-ci circulent correctement. Pour y parvenir, il est impératif de tenter de conserver en mains neuchâteloises la propriété des sociétés, de privilégier le recours à la main-d'œuvre locale, de favoriser la domiciliation dans le canton des pendulaires y travaillant, de promouvoir la consommation de biens et de services locaux. L'objectif? Augmenter les recettes de l'État pour le renforcer.

- Recours à la main-d'œuvre locale : une des propositions du Conseil d'État pour maximiser le recours à la main-d'œuvre locale est le « new deal neuchâtelois », contrat entre l'État et l'économie qui incite les employeurs à embaucher local, en contrepartie de quoi l'État s'engage à mettre rapidement à leur disposition une main-d'œuvre qualifiée. En parallèle, il est nécessaire d'améliorer la reconnaissance des compétences acquises.

En tant que socialistes, nous considérons le soutien à l'économie comme essentiel pour garantir l'emploi dans notre canton. Les points évoqués ici seront efficaces pour autant qu'existe un climat de confiance entre les différents acteurs.

L'innovation, atout incontournable du canton

**Jacques-André Maire, conseiller national
candidat sur la liste PSN au Conseil national**



Suite à la décision malheureuse de la Banque nationale, le 15 janvier 2015, d'abandonner le taux plancher de l'euro face au franc suisse (CHF 1.20 pour € 1), plusieurs secteurs économiques, en particulier le tourisme et l'industrie d'exportation, ont perdu une part importante de leur compétitivité au plan international. De nombreuses entreprises doivent ainsi faire face à des diminutions de commandes ; plusieurs envisagent très sérieusement de délocaliser une partie de leur production dans des pays de la « zone euro ». Ces éléments risquent de provoquer des suppressions d'emplois, notamment dans notre région, fortement exportatrice.

Jusqu'ici, le Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche (DEFR) s'est montré passif devant cette situation très préoccupante, alors que le PS réclame depuis des mois que soient prises des mesures concrètes de soutien aux entreprises. Une des principales mesures que nous réclamons est un soutien fédéral fort aux projets d'innovation.

En 2011, un tel programme avait permis de dégager 100 millions supplémentaires pour que la Commission pour la technologie et l'innovation (CTI) puisse financer des projets d'innovation et appuyer des entreprises partenaires qui s'engageraient elles aussi financièrement.

Grâce à leurs compétences très pointues, le CSEM et l'IMT de l'EPFL-NE ont pu ainsi réaliser plusieurs projets très porteurs pour les entreprises de notre région. Les innovations développées grâce au soutien fédéral permettent de conserver des emplois, voire d'en créer de nouveaux à moyen terme.

Suite notamment à nos demandes insistantes, le chef du DEFR vient de déclarer qu'il proposera au Parlement de libérer une enveloppe supplémentaire pour soutenir de nouveaux projets d'innovation technologique via la CTI. Toutefois, on parle aujourd'hui d'un supplément de 20 millions... qui paraît bien modeste par rapport à l'ampleur du défi à relever !

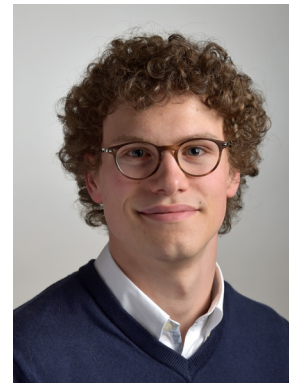
Nous nous battons donc pour tenter d'augmenter cet effort, qui est capital, en particulier pour aider les entreprises de l'industrie des machines à engager une véritable mutation de leur processus de production. Comme notre région a la chance d'héberger les centres de recherche les plus pointus de Suisse en matière d'*advanced manufacturing*, il est déterminant que nous puissions compter rapidement sur une aide fédérale ciblée pour que de nombreux projets d'innovation impliquant les entreprises de notre région se réalisent et leur permettent de garder un avantage technologique décisif en termes de compétitivité.

Notre engagement en faveur du site neuchâtelois du Parc national d'innovation s'inscrit dans la même vision stratégique, à savoir que Neuchâtel est un acteur incontournable de l'innovation technologique !



Ces abus qui plombent l'entrée dans le monde du travail

Loïc Muhlemann
candidat sur la liste JSN au Conseil national



La jeunesse se délecte aujourd'hui des « mèmes » – ces images humoristiques tirées de la culture Internet et en particulier des réseaux sociaux –, comme source d'information et d'échange. Et ces mèmes reflètent parfaitement les joies et les peines de ma génération. J'ai choisi celui-ci pour illustrer un problème de plus en plus récurrent pour les personnes ayant achevé leur formation et à la recherche d'une première expérience dans le monde du travail. Les jeunes, donc, mais également les mamans et papas qui n'ont jamais eu d'emploi. Les patrons peu scrupuleux ont vu dans ces situations une occasion de réaliser des profits faciles en instaurant et institutionnalisant une pratique scandaleuse: les stages non rémunérés ou à peine défrayés.

Le cas du stagiaire néo-zélandais à l'ONU réduit à dormir dans la rue a quelque peu réveillé l'opinion publique sur le problème de la rémunération des stagiaires. Mais rien de suffisant n'est encore entrepris pour y remédier durablement.

Car oui, lorsque l'on propose un stage qui a toutes les caractéristiques d'un emploi sauf le salaire, c'est tout bonnement scandaleux. Si on se bat contre la sous-enchère salariale, le travail au noir, alors on se doit de combattre cette forme d'exploitation.

Comment? Il faut encore et toujours:

- Des conventions collectives de travail qui incluent des dispositions spécifiques à ce type d'emploi
- Un salaire minimum à l'embauche
- Une information claire quant aux droits salariaux dès l'entrée dans le monde du travail
- Un contrôle de la mise en application de la législation

Il est grand temps de dire OUI à une entrée dans le monde du travail juste et décente pour tou-tes!



Pouvoir se former tout au long de sa vie

**Florence Nater, députée au Grand Conseil
candidate sur la liste PSN au Conseil national**



La situation économique impose aux travailleuses et travailleurs un surcroît de souplesse, de mobilité, de polyvalence et d'adaptabilité. Dans un tel contexte, la formation tout au long de la vie doit être renforcée et mieux soutenue.

Aujourd'hui, de nombreuses personnes ne bénéficient pas des fruits de notre système de formation, pourtant considéré comme performant. Ainsi, nous devons renforcer l'accès à la formation de base ou continue

1. Pour les jeunes ayant terminé leur scolarité obligatoire (secondaire I) et qui, pour différentes raisons, décrochent dans leur parcours de formation et n'obtiennent pas de titre du secondaire II. Pour atteindre un objectif minimum de 95% de réussite au plan national, nous devons renforcer, par un financement fédéral, les formations transitoires, à savoir les stages, préapprentissage ou cours préparatoires permettant aux jeunes en difficulté d'accéder à une formation qualifiante;
2. Pour les femmes ayant cessé leur activité professionnelle pour élever leurs enfants et qui cherchent à revenir sur le marché du travail. Citons deux mesures: l'extension au-delà de 4 ans du délai-cadre pour bénéficier des mesures de formation et l'exemption des conditions strictes d'aptitude au placement durant la formation ;

3. Pour les personnes atteintes dans leur santé, qu'elles soient ou non bénéficiaires de prestations de l'assurance-invalidité. Nous espérons que la nouvelle loi sur la formation continue, qui prévoit un soutien aux projets innovants, puisse, par exemple, soutenir une formation certifiante de pair praticien en santé mentale pour les personnes souffrant de troubles psychiques ;
4. Pour les personnes issues de la migration, dont la formation professionnelle est une condition d'intégration. L'offre de formation du Cefna en compétences de base mérite d'être soulignée et potentiellement développée ;
5. Pour les travailleurs âgés de plus de 50 ans, peu qualifiés, spécialement menacés par des mesures de licenciement. Pour ces travailleurs particulièrement vulnérables, l'engagement des employeurs doit impérativement être renforcé ; nous pouvons formuler des espoirs dans le « New deal pour

l'emploi » présenté dans le rapport cantonal pour l'intégration professionnelle (en consultation).

Et ce panel de mesures ne saurait être exhaustif, au vu de l'importance des enjeux !

« Hahaha, du travail pour les travailleurs âgés? Typiquement socialiste... »

Exact, typiquement socialiste! Nous voulons que les salarié-e-s de plus de 50 ans soient mieux protégés contre les licenciements. Pour y parvenir, votez PS le 18 octobre !

POUR TOUS, SANS PRIVILÈGES

PS

en
s de plus de 50 ans soient
contre les licenciements.
votez PS le 18 octobre !

Une égalité hommes-femmes toujours à construire

**Aurélie Widmer, députée au Grand Conseil
candidate sur la liste JSN au Conseil national**



En Suisse, nous pouvons être fiers, les femmes ont désormais un niveau de formation égal à celui des hommes. En effet, en matière d'éducation, l'écart hommes-femmes a été entièrement comblé durant les dernières décennies, ce qui nous positionne dans le peloton de tête parmi les pays membres de l'OCDE.

En revanche, là où le bât blesse, c'est au niveau du marché du travail. Si on compare le volume de travail effectué par les femmes exerçant une activité lucrative à celui des hommes, la Suisse se situe à l'avant-dernier rang dans la statistique de l'OCDE.

Le fait que des femmes ont arrêté de travailler pour élever leurs enfants ou alors n'exercent qu'une activité à temps partiel explique ce mauvais résultat; c'est le reflet de préférences individuelles mais également des facteurs qui restreignent le travail des femmes dans le monde professionnel.

Pour quelles raisons? Nous évoquons souvent la première difficulté: les solutions de garde d'enfants restent encore aujourd'hui insuffisantes et présentent souvent des coûts élevés pour les parents. Un travail doit encore être fait dans ce domaine.

Et quelles autres solutions? Une amélioration du temps de travail, autant pour les hommes que pour les femmes, doit être réalisée: en proposant par exemple davantage d'horaires flexibles, une annualisation des horaires, le partage de poste (*job sharing*) ou encore le télétravail.

Le congé paternité, mais également le congé parental est une bataille qui mérite d'être menée pour davantage d'égalité.

Il ne faut pas non plus oublier l'aspect fiscal: le taux marginal d'imposition reste important pour les deuxièmes pourvoyeurs de revenus; ce qui a pour effet de décourager fortement une activité lucrative. Des changements doivent être apportés, en supprimant l'effet pénalisant du mariage.

Et finalement, même si de nombreux progrès ont été réalisés, les femmes restent encore trop souvent victimes de discrimination salariale. Un combat pour lequel nous devons continuer de nous mobiliser.



Agir contre les effets pervers de la libre circulation

**Didier Berberat, conseiller aux États
candidat sur la liste PSN au Conseil des États**



Si 50,3 % des votantes et votants et une majorité des cantons ont accepté l'initiative UDC « contre l'immigration de masse » le 9 février 2014, ce n'est heureusement pas parce que ce parti populiste aurait gagné à sa cause la majorité des électrices et électeurs de notre pays.

En effet, il faut chercher les raisons de l'acceptation de cette initiative, qui nous mène à l'impasse, dans le malaise grandissant de notre population, dont une partie de notre électorat, face à certains effets pervers de l'accord sur la libre circulation des personnes, notamment la sous-enchère sociale et salariale.

Ces votants s'inquiétaient, et s'inquiètent toujours à juste titre, des abus pratiqués par certaines entreprises de notre pays qui n'hésitent pas à profiter, d'une façon éhontée, de la faiblesse de notre dispositif juridique en matière de mesures d'accompagnement et du manque de contrôles pratiqués sur le marché du travail. Un exemple concret ? Ces informaticiens roumains payés € 800 par mois pour travailler chez Firmenich à Genève !

Nous avons identifié cette crainte bien avant la votation, et c'est pourquoi la gauche a demandé à plusieurs reprises aux partis de droite de plaider pour un renforcement des contrôles et pour un durcissement des mesures d'accompagnement. Malheureusement, pour des raisons idéologiques, le PLR et le PDC ont refusé, arguant que le marché réglerait tout et que le dispositif était suffisant, alors que l'UDC, qui cherche plutôt à mettre de l'huile sur le feu, n'avait aucun intérêt à soutenir ces propositions, même si elle clame qu'elle est la seule à défendre le Peuple suisse, et ne l'a donc pas fait.

Si nous voulons gagner l'inévitable votation qui aura lieu pour sortir de l'impasse causée par le scrutin du 9 février, il s'agira de donner des garanties à la population. Cela devra d'abord passer par un renforcement des contrôles. Le Canton de Neuchâtel, même s'il est parmi les plus engagés dans ce domaine, pourrait encore faire mieux.

De plus, il sera nécessaire de durcir les mesures d'accompagnement, ce qui nécessite l'accord des partis de droite « raisonnables », tels que le PDC et le PLR.

Sans ce front commun, il y a fort à craindre que l'impasse ne débouche sur un précipice, avec des conséquences catastrophiques pour l'emploi et pour la santé de notre économie !

Renforcer les conventions collectives

Céline Humbert
candidate sur la liste JSN au Conseil national



C'est une évidence : la problématique du franc fort touche fortement les travailleurs. Bien que la crise soit réelle, les employeurs l'utilisent parfois comme prétexte pour justifier des baisses de salaires, l'élargissement du temps de travail, voire, dans les pires cas, des licenciements, alors que d'autres solutions pourraient être envisagées.

Le droit du travail en vigueur au niveau national ne confère que peu de protection. En effet, il ne prévoit pas de salaire minimum et ne soumet pas les employeurs à une procédure particulière en cas de licenciement pour raison économique.

Par conséquent, l'unique outil existant à l'heure actuelle pour mieux protéger les droits des travailleurs est la mise en place de conventions collectives de travail. Celles-ci sont négociées par différents partenaires sociaux, dont notamment les syndicats. Elles favorisent des conditions de travail justes et permettent une certaine marge de négociation dans les cas de crises avérées. Par ailleurs, elles ont l'avantage de régler les problèmes particuliers d'un secteur ou d'une branche.

Même si tous les travailleurs en subissent les conséquences, le principal secteur touché par la crise du franc fort est l'industrie et, plus précisément dans notre région, l'industrie horlogère. Dans ce secteur, des conventions collectives sont mises en place et ont, jusqu'ici, permis d'éviter de nombreuses dégradations des conditions de travail grâce aux syndicats qui ont maintenu le dialogue avec les employeurs afin de limiter les dégâts.

Cependant, la plupart des conventions existantes n'ont pas force obligatoire et seules les entreprises qui le souhaitent y sont soumises.

Ainsi, en cette période économiquement difficile, il serait judicieux de mettre en place des conventions collectives pour les secteurs qui n'en bénéficient pas encore et, par ailleurs, de donner force obligatoire aux accords existants. Il s'agit, à court terme en tous cas, de la seule solution permettant d'assurer des conditions décentes à tous les travailleurs.

Pour une autre économie !

Antoine de Montmollin
candidat sur la liste JSN au Conseil national



Quand on traite du franc fort et d'emploi, on se contente souvent de parler en long et en large de l'économie classique et libérale en place aujourd'hui. Les analyses des candidats socialistes au Conseil national et au Conseil des États que vous avez pu lire ici cherchent à trouver des solutions pour mieux vivre dans une société soumise aux règles prédatrices du marché. Comment permettre aux jeunes de trouver un premier emploi ? Comment protéger les travailleurs ? Comment intégrer les femmes sur le marché du travail ? Autant de questions auxquelles nous apportons des réponses adéquates, mais sans pour autant remettre en question la course au profit et à la croissance infinie qui fait rage dans notre économie.

L'économie sociale et solidaire, c'est prendre le contre-pied de cette manière de penser. L'économie sociale et solidaire, c'est penser le monde différemment en imaginant une économie basée sur le respect de l'humain, de l'environnement et surtout, point le plus important pour moi, qui s'affranchit du rapport patron-salarié, comme par exemple dans les coopératives. En une phrase : c'est l'économie de l'avenir.

Bien que ce soit un thème encore méconnu, le PSS a déjà pris position sur la question. Si le sujet vous intéresse, je vous invite à consulter la déclaration de Bienne (www.sp-ps.ch/fr/declaration-de-bienne). L'économie sociale et solidaire est

probablement la seule traduction moderne des idéaux socialistes qui sont à la base de l'identité de notre parti. Quand nous parlons dans nos programmes de l'abolition de l'esclavage de l'homme par l'homme ou du dépassement du capitalisme, je ne peux y voir qu'une référence directe au monde de l'économie alternative et des coopératives. Alors, camarades, je vous invite à vous renseigner sur le sujet pour vous aussi porter les germes d'une économie plus juste et durable!



agenda.

Commission École et Formation

28 septembre
20 h 15, Les Hauts-Geneveys, buffet

Grand Conseil

29 et 30 septembre
Neuchâtel, Château

Élections fédérales - stamm PSN

18 octobre
dès 12 h, Neuchâtel, L'Interlope,
(au-dessus de la Case-à-chocs)

Séances de préparation du groupe GC

22 et 29 octobre
19 h 30, Fontainemelon, L'Union

Commission Economie, Emploi, Fiscalité

26 octobre
18 h 30, Neuchâtel, secrétariat cantonal

Commission Famille Egalité

26 octobre
20 h, Neuchâtel, secrétariat cantonal

Grand Conseil

3 et 4 novembre
Neuchâtel, Château

votre agenda en ligne sur www.psn.ch

JAB
2000 Neuchâtel

Bulletin du Parti socialiste neuchâtelois


le point

306 octobre 2015



CHANGE
CE QUI TE DÉRANGE

ANTOINE DE MONTMOLLIN
CÉLINE HUMBERT
LOÏC MUHLEMANN
AURÉLIE WIDMER

JSN
Jeunes socialistes
neuchâtelois

Liste des Jeunes
Socialistes Neuchâtelois
Élections fédérales au Conseil national
du 18 octobre 2015
www.jsne.ch

JUSO | JS | GS
Jeunesse Socialiste
Romande
Parti Socialiste Suisse
Gewerkschaft Sozialistische Arbeiter